

Cité éducative : Tous acteurs de la réussite !

Derrière le terme de la Cité éducative se cache un projet pédagogique et architectural en faveur de la réussite éducative des Chantelouvais.



Derrière le terme de la Cité éducative se cache un projet pédagogique et architectural en faveur de la réussite éducative des Chantelouvais.

Le projet pédagogique

En cohérence avec les trois axes nationaux du label, Chanteloup-les-Vignes met en place un plan d'action pour réduire les inégalités de territoires et favoriser la réussite des enfants en se basant sur quatre principes :

- le co-accompagnement de l'enfant avec la participation des parents
- l'amélioration du climat éducatif et du vivre ensemble
- la favorisation d'une pédagogie active et multidisciplinaire se nourrissant des richesses du territoire (apprentissage des langues, arts du spectacle vivant...)
- le renforcement du soutien aux enfants et aux jeunes dans leur parcours pour les ouvrir sur le monde et l'avenir

Les axes de travail de la Cité éducative et les acteurs locaux qui y sont associés sont à découvrir en rubrique "documents"

Le projet urbain : la Cité éducative Simone Veil

En s'appuyant sur les axes de travail du projet pédagogique, un bâtiment interconnecté sera construit, la Cité Éducative Simone Veil, comprenant :

- un groupe scolaire intégrant une école maternelle, une école élémentaire et des services périscolaires
- un bâtiment partagé et ouvert au public incluant notamment un espace de restauration, une bibliothèque/ludothèque, un laboratoire numérique, un pôle santé et une maison des parents
- un collège rénové et réaménagé

L'ensemble architectural qui formera la **Cité Éducative Simone Veil verra le jour en 2024**. Il sera situé sur le site actuel du groupe scolaire Roland Dorgelès, de l'Espace Victor Hugo et du collège René Cassin. Ce campus innovant, modelé pour donner vie à un projet éducatif sur-mesure, favorisera la réussite et le bien-être des enfants en s'appuyant sur la participation des parents, le bien-être des enfants, l'apprentissage des langues, de la communication (écrite et orale) et du numérique. Afin de maintenir la continuité scolaire pendant tout le temps des travaux (de l'été 2022 à l'été 2024), un nouveau bâtiment en cours de construction à côté de l'Espace culturel Paul Gauguin : [l'Espace](#)

Champeau. Il accueillera notamment le public périscolaire de l'Espace Victor Hugo et les élèves du groupe scolaire Dorgelès. **Les plans des deux structures sont à découvrir en rubrique "documents" ci-contre.**



La parole aux co-pilotes du projet

Le déploiement du projet de cité éducative s'inscrit dans une dynamique résolument transversale et participative. Un parti pris qui associe étroitement la Ville, l'Éducation nationale et l'État via une troïka de co-pilotes.

- **Cathy Lamouille, cheffe de projet Cité Éducative de la Ville de Chanteloup-les-Vignes** : « Avec la Cité Simone Veil, c'est le projet éducatif qui détermine le projet architectural. Les fonctionnalités du bâtiment répondent aux besoins de l'enfant pour lui permettre de s'inscrire dans une dynamique durable de réussite et d'épanouissement personnel. Une démarche soutenue par l'ensemble des partenaires de la démarche : la Ville, l'Éducation nationale, l'État et tous les acteurs éducatifs locaux »
- **Karine Bouscharain, Principale du collège René Cassin** : « L'alliance éducative initiée dans le cadre du label "Cité Éducative" permet d'enrichir les projets pédagogiques de tous les établissements du territoire. En tant que co-pilote du programme, l'Éducation nationale participe, tant au niveau des écoles que des collèges, à la co-construction de cette réussite collective en veillant à l'élaboration d'un cadre stimulant, structurant et exigeant, favorisant le bien-être des jeunes et leur épanouissement dans les apprentissages »
- **Lydia Hugues, déléguée du Préfet** : « La Cité Éducative de Chanteloup bénéficie d'une grande mobilisation des acteurs de l'éducation et de la prévention. L'État, aux côtés de la Ville et de l'Éducation nationale, accompagne ce projet ambitieux, pour faire de l'éducation un facteur »

Un grand Forum s'est déroulé du 11 au 22 octobre 2021 pour expliquer la démarche du projet de Cité éducative aux habitants ainsi que les partenaires locaux.

Documents

[Cité Simone Veil](#)

[Cité Champeau](#)

[Axe 1 : Co-accompagner la réussite de l'enfant avec les parents](#)

[Axe 2 : Améliorer le bien-être, le climat éducatif et scolaire, le vivre-ensemble](#)

[Axe 3 : Développer le langage, la communication, l'accès au numérique](#)

[Axe 4 : Soutenir les enfants dans leur parcours de réussite](#)

Liens utiles

[Pose de la première poutre de la Cité Champeau](#)

[Les actions mises en place sur Chanteloup avec la Cité éducative](#)

[La Ville de Chanteloup-les-Vignes reconnue cité éducative par l'État !](#)